

Assemblée générale des Retraité-e-s de l'académie de Versailles Vendredi 20 novembre 2015

14h - 16h30

suivie d'un pot amical

Section académique de Versailles 3 rue Gouyon du Verger ARCUEIL
(m° Arcueil-Cachan RER B voir plan accès sur site www.versailles.snes.edu)

Avec la participation de Marylène CAHOUE

Secrétaire Nationale du SNES chargée des retraité-e-s

Membre de la Section Fédérale des Retraité-e-s Nationale (SFRN) FSU

N° Commission paritaire
1015S05547 N°ISSN en cours.
Hebdomadaire prix de vente 2
euros. Abonnement 12 euros.
Edité par section académique
de Snes de Versailles (Syndicat
national des enseignements du
second degré) 3 rue Guy de
Gouyon du Verger - 94112
Arcueil cedex - Tél. : 08 03 11
11 84. Directeur de publication
David Rafroidi. Imprimé par
l'imprimerie spéciale du Snes

SOMMAIRE

1. **Edito Page 1**
2. **Réfugiés – Mi-grants – Sans-abri page 2**
3. **2 milliards de réduction d'impôt : un effort ? page 3**
4. **Nombres et pourcentages page 4**



EDITO **A**gressions verbales répétées du libéral E. Macron contre des conquêtes sociales comme la Fonction Publique, M. Valls traitant de « voyous » des manifestants angoissés et exaspérés par les suppressions d'emplois programmées malgré les efforts déjà faits, ces mêmes manifestants considérés comme de dangereux criminels, arrêtés à leur domicile à 6h du matin avec perquisition du domicile : notre indignation n'a pas de répit et il y a de quoi s'interroger sur les objectifs visés.

Que penser aussi du refus de la ministre de l'Éducation Nationale de renouer le dialogue pour travailler à un autre projet de réforme du collège quand le sien est rejeté massivement par la profession et rencontre une désapprobation croissante dans l'opinion publique ? Après la grande manifestation du 10

octobre, si aucun signe positif ne vient du gouvernement, l'intersyndicale se réunira le 3 novembre pour examiner la poursuite de l'action.

Pour ce qui concerne les retraité-e-s du second degré, la situation serait-elle moins tendue ? Et pourtant ! Ce que nous perdons en pouvoir d'achat – fiscalité, dépenses contraintes, renchérissement des contrats mutualistes(MGEN)... - en services publics, en protection par la Sécurité sociale pèse lourd et sera plus difficile à reconquérir. Près de 93 000 cartes pétitions ont été déposées à l'Elysée le 1^{er} octobre par l'intersyndicale des 9 organisations, sans compter celles qui ont été envoyées directement à F. Hollande.

Plus de la moitié des retraité-e-s de Versailles a participé à cette action, ce qui est très positif. Suite page 2

Réfugiés – Migrants – Sans-abri : quatre extraits de l'actualité

En août, en pleine crise migratoire, le Ministère de l'Intérieur **refuse sa subvention à la FASTI** (Fédération des Associations de Solidarité avec Tous-tes les Immigré-e-s) : c'est un tiers de son budget en moins et un coup porté à l'aide aux 25 000 familles accueillies chaque année (aide juridique, alphabétisation...). L'argument avancé a été celui « d'une enveloppe budgétaire contrainte » à moins qu'il ne s'agisse de régler des comptes avec une fédération qui a vivement critiqué l'évacuation musclée du campement de La Chapelle à Paris. Rendez-vous a été pris avec un représentant du ministère. A suivre.

En septembre, malgré l'affichage médiatique sur les moyens consacrés à la scolarisation des réfugiés, **des adolescents Roms de 11 à 16 ans** attendent depuis la rentrée une place en collège (par exemple dans l'Essonne), et ce malgré les efforts des centres académiques pour la scolarisation des enfants allophones (CASNAV). Au pays de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, la majorité des enfants Roms de France n'était pas scolarisée à la rentrée selon le collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation (CDERE). Sur les quelque 20 000 Roms installés en France, 13 483 personnes ont été expulsées de campements démantelés en 2014, mesures favorables à l'intégration scolaire et sociale sans aucun doute !

Le 2 octobre à Calais, le mouvement Emmaüs rompt le dialogue avec le gouvernement et par la voix de son président déclare : « **Nous refuserons toujours de**

« **trier** » parmi ceux qui souffrent, périssent et meurent de faim ». Il était devenu insupportable de voir les représentants de l'Etat se féliciter de la création du centre Jules Ferry « quand on sait qu'il n'abrite qu'un nombre infime de femmes et d'enfants, laissant des milliers de personnes dormir dehors, sauvagement « encampés ».

Le 16 septembre, devant le Parlement, M. Valls a annoncé dans le même temps la création **de 900 postes de policiers**, notamment pour le contrôle aux frontières, et deux enveloppes budgétaires, l'une pour **l'accueil des réfugiés de 279 millions pour 2016** (auxquels s'ajouteront 321 millions en 2017), l'autre pour **l'hébergement d'urgence des sans abri de 250 millions**, dont 130 dès le mois d'octobre. Si la première mesure pose la question d'un partage des rôles insupportable dans une Europe divisée, les deux autres semblent s'inscrire dans un **refus de hiérarchiser la solidarité**, ce que nous partageons. Il reste à en voir la concrétisation dans le budget 2016 en préparation. Reste aussi posée la question de la politique menée à l'égard des migrants « économiques ».

Et sur le terrain, se manifeste la grande solidarité d'associations, de communes, de citoyens...

Mireille Breton

Suite EDITO

Peut-être y a-t-il toutefois des interrogations sur les revendications formulées, sur la modalité d'action adoptée ? Après avoir été reçue par le conseiller social de l'Elysée qui n'a ouvert aucune perspective d'amélioration, l'intersyndicale vient de décider de poursuivre la mobilisation par **une journée d'action le 24 novembre**.

Lenteur, insuffisances et financement de la loi sur « le vieillissement », projections inquiétantes faites par le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) sur la baisse du niveau de vie des pensions sont autant de signaux préoccupants envoyés aux retraité-e-s et aux actifs sur la conception de la solidarité nationale et sur l'avenir des retraites.

Y a-t-il lieu aussi de s'interroger sur l'articulation entre nos actions et celles menées par les actifs au sein du SNES, de la FSU et même à un niveau plus large ? Quelles préoccupations, ou revendications, ne vous semblent pas prises en compte, ou pas suffisamment, par le SNES et la SFRN FSU ? Peut-être souhaitez-vous aussi clarifier le rôle du SNES au sein de la FGR-FP ?

Ces questions ne sont évidemment ni impératives ni exhaustives ! L'invitation d'une responsable nationale a pour but de permettre d'échanger et d'être écouté-e-s en direct.

Le collectif académique des retraité-e-s

2 milliards de réduction d'impôt : un effort ?

Nous l'avions écouté sans grandes illusions : F. Hollande s'était engagé à redistribuer en fin de mandat les fruits de la croissance que devaient apporter les pactes de compétitivité et de responsabilité et leurs cadeaux aux exigences du Medef.

Or la croissance n'est pas au rendez-vous – comment pourrait-elle l'être ?- et là où se trouve la prospérité, aucune contribution n'est demandée.

Le budget 2016 en préparation qui nous rapproche de la fin du mandat présidentiel n'annonce pas de rupture avec l'austérité. Si on met en regard les 2 milliards de réduction d'impôt pour 8 à 9 millions de contribuables accédant à la tranche de 14% à partir de 9680 euros et les 9 milliards supplémentaires dégagés pour la montée en puissance du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi, la baisse de l'impôt sur les sociétés... la balance penche toujours du même côté.

On sait pourtant que CICE et licenciements font bon ménage chez Sanofi, Auchan, à la Poste etc. Qu'on nous vante les vertus des économies budgétaires drastiques en dispensant ainsi sans contrôle, sans garanties, sans retour pour la collectivité, des fonds publics reste inacceptable. Quant à la baisse des dépenses publiques, elle reste aussi sévère.

La dernière idée de Bercy est de rogner sur les Aides Personnalisées au Logement qui apportent pourtant un soutien financier à des revenus bien modestes. Bel exemple de justice sociale par les prestations !

Parler de redistribution ne peut faire l'impasse sur l'architecture fiscale. C'est pourtant bien ce que fait le gouvernement qui maintient l'augmentation de l'impôt indirect le plus injuste, la TVA, qui rapporte près de 3 fois plus que l'impôt sur le revenu. Il diminue aussi les dotations aux collectivités territoriales avec les effets prévisibles sur les impôts locaux.

Quant à la progressivité de l'impôt, elle est encore réduite par la suppression de la 1^{ère} tranche à 5% et pour les très hauts revenus, pour lesquels l'impôt devient dégressif comme l'a analysé T. Piketty, rien ne change.

Le constat a été fait : l'impôt à la mode libérale pèse plus sur les ménages que sur les entreprises, plus sur les revenus moyens ou modestes que sur les grandes fortunes et le patrimoine.

Ce à quoi il convient d'ajouter les faibles sommes récupérées sur les 60 à 80 milliards d'évasion fiscale par an qui demanderaient plus

de fonctionnaires... et une plus ferme volonté politique.

Privés de recettes fiscales, les services publics s'étiolent. Or une étude de l'INSEE de 2009 a conclu que « **les services publics de santé, d'éducation, de logement contribuent deux fois plus que les transferts monétaires à la réduction des inégalités de niveau de vie** ». Mais pour les libéraux, il s'agit là de dépenses inutiles (les inégalités sont naturelles) et d'obstacles à la loi du marché et aux profits privés.

Or l'accès de tous à l'éducation, le développement de la recherche publique sont bien, entre autres, des facteurs de croissance.

L'accès aux soins pris en charge par l'Assurance Maladie est une question de santé publique, indispensable.

Nous savons à quelles difficultés et à quelles dérives ces services publics sont exposés. La construction d'un parc de HLM a permis à des ménages aux faibles ressources de ne pas s'endetter pour leur logement. Or le **logement social** aiguise de plus en plus **les appétits du privé** et il accumule **les retards** : sur les 150 000 logements promis par F. Hollande, 117 000 ont été budgétisés en 2013 et 106 000 en 2014.

Et nous pourrions parler aussi du démantèlement du public dans les transports et à la poste. Tarifs, fermetures de lignes, de gares, de bureaux de poste... ont un coût humain et financier, plus lourd pour les moins favorisés.

Compte tenu de ces quelques éléments, la réduction d'impôt de 2 milliards était-elle la bonne mesure à prendre pour apporter un peu plus de pouvoir d'achat ? N'y a-t-il pas là une concession pernicieuse « au ras-le-bol fiscal » dont la droite a fait un cheval de bataille et que P. Moscovici, alors ministre des Finances, a à tort repris à son compte ?

Comment le financement en sera-t-il assuré ? Par une nouvelle ponction sur les dépenses publiques. On ne sort pas du cercle vicieux de l'austérité.

Ce sont de toutes autres orientations que nous continuerons à défendre, comme nous l'avons fait dans l'action interprofessionnelle du 8 octobre.

Martine Beaulu-Barlier

Nombres et pourcentages

A quoi sert le flot d'informations censées expliquer quantitativement les budgets, les variations de PIB, les « dettes » des pays, ce qu'elles représentent en variations de PIB, la répartition des richesses, ...

Voilà quelques informations, qui m'ont « interpellée » ces dernières semaines :

- ◆ **En 2016, 1% de la population mondiale** (de l'ordre de 7,35 milliards) possédera autant que les 99 % restants c'est-à-dire que 73.5 millions de personnes posséderont autant **que** 7285 millions (Source OXFAM). Référence : la population française en 2015 est évaluée à 66.3 millions d'habitants.
- ◆ **En 2013, les 10 % les plus riches** des pays de l'OCDE ont un revenu 10 fois plus élevé que les 10 % les plus pauvres.
- ◆ **En 2013, 10 % des français les plus riches** ont un niveau de vie 7.2 fois supérieur aux 10 % les plus pauvres ? (Question : y a-t-il dans l'OCDE des pays où les plus riches sont plus riches qu'en France ou bien les plus pauvres moins pauvres qu'en France ?).
- ◆ **En 2013, 13.7 % de la population française**, soit 8 648 000 personnes ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté qui est de 60 % du niveau de vie médian soit $0.6 \times 1730 = 1038$ €
- ◆ L'évasion fiscale en France est de 60 à 80 milliards d'euros **par an**. Bercy se glorifie d'espérer en récupérer environ 2 milliards en 2016 !... et le déficit de la Sécu 11.7 milliards en 2014.
- ◆ D'ici 2017, les dépenses publiques baisseront de 50 milliards.

D'autres informations, peu médiatisées, ne manquent pas d'intérêt :

- ◆ D'après la CGT, l'application stricte des 35 h permettrait de créer immédiatement 3.5 millions d'emplois ; le passage aux 32 h en créerait 2 millions supplémentaires. Même Mme Taubira rêve des 32 h dans le Figaro !
- ◆ D'après la Cour des comptes, un lycéen d'enseignement général et technique « coûte » annuellement 10240 € et un lycéen des lycées professionnels 10740 € : « trop » de cours à faible effectif, « trop » de matières (langues vivantes ou mortes) à faible effectif, ailleurs on fait mieux avec moins.
- ◆ **Mais** ... les dépenses de personnel de la Cour des comptes en 2013 se sont montées à 175.71 millions d'euros et les ressources

humaines à 696 personnes. Donc une personne travaillant à la Cour des comptes aurait coûté annuellement à l'État 250457 € soit 21038 € par mois ! (et un prof ?).

- ◆ **Vaut-il mieux investir** dans un élève de lycée ou dans un employé à la Cour des comptes ? (Si on considère le budget total de la Cour des comptes on obtient tellement de zéros que je n'en parlerai pas car je me suis peut-être trompée !).
- ◆ **D'après le FMI**, lorsque la richesse des 20 % plus aisés augmente de 1 %, la part du PIB reflue de 0.08 points dans les cinq années qui suivent. Si la part des 20 % les plus pauvres augmente de 1 %, le PIB progressera de 0.38 point.
- ◆ **Je pourrais allonger la liste des phrases** que nous délivre la presse en abondance. Que faire de ces informations ? Comment faire comprendre qu'une autre « finance » est possible, que les dépenses publiques sont un investissement, que c'est aux français, travailleurs, retraités, étudiants, d'exiger un autre partage des richesses .
- ◆ **Que n'écoute-t-on les salariés** qui, dans un sondage Harris Interactive (924 personnes issues d'un échantillon représentatif de 2098 personnes) estiment à 50 % qu'ils ont besoin de 400 € de plus par mois et à 37% que leur entreprise a les moyens d'augmenter les salaires.
- ◆ **Combien modeste** est leur revendication si on la compare aux salaires des « grands chefs d'entreprise », voire aux retraites chapeau et chèque d'accueil dans une nouvelle responsabilité! Auraient-ils lu les rapports du FMI ?
- ◆ **La presse n' est pas avare** de nombres et de pourcentages qui ne modifient ni n'expliquent les conditions de vie des français: « Les chiffres ne comprennent ni la souffrance, ni la joie, ni l'amour, ni la peine. Nous sommes traités comme des objets » - Edgar Morin dans l'Humanité du 13 octobre.

Geneviève Dubut